

PARCOURS+



GRANDIR
Avancer
PROPULSER

LE LIEN INCONDITIONNEL.
POUR TOUS LES JEUNES MAJEURS SORTANTS
DE L'ASE SUR LE DÉPARTEMENT DU NORD

À 18 ou 21 ans, les besoins des jeunes sortants de l'ASE ne disparaissent pas. Alors pourquoi l'accompagnement devrait-il s'arrêter brutalement ? Le **maintien inconditionnel du lien** est la clé de la **sécurisation de ces parcours**.

C'est pourquoi **Parcours+**, un dispositif départemental et interassociatif pour les jeunes majeurs de l'ASE jusqu'à leurs **25 ans**, répond à cette problématique.

AUJOURD'HUI

Une autonomie fragilisée

Pour beaucoup, la majorité marque non pas un début, mais une **rupture**. Des jeunes deviennent majeurs et les liens se rompent alors que leurs besoins restent importants. Pourtant, **à 23 ans, un jeune sur quatre vit encore chez ses parents**.

DEMAIN SANS VOTRE SOUTIEN

Un coût social aggravé

Leur espérance de vie est **inférieure de 20 ans** à la moyenne nationale. Ils représentent près de **50 %** des jeunes hospitalisés en **psychiatrie** et plus d'un tiers des personnes sans domicile sont issues de l'ASE.

ET SI LEUR AVENIR SE CONSTRUISAIT AVEC VOUS ?

Parcours + fait du LIEN un DROIT

La mise en place du dispositif **Parcours+** rend l'accompagnement possible jusqu'à **25 ans** et permet ainsi la **sécurisation du logement, l'insertion professionnelle, l'autonomie matérielle, la pair-aidance, etc.**



Comment soutenir parcours+ ?

MOBILISER

Porter la cause et en devenir le relais auprès de vos réseaux

FINANCER

Soutenir Parcours+ ou des actions clés : logement, mobilité, santé

S'ENGAGER

Offrir du temps, des compétences, du mentorat, et l'accès à un réseau pour soutenir les jeunes

Ensemble, donnons à chaque jeune les mêmes chances de grandir et de construire son avenir.

Le parcours de Jules, jeune accompagné par le dispositif Parcours+

Votre aide en tant que mécène

18 ANS

Il découvre le dispositif Parcours+, le GAP lui présente un accompagnement jusqu'à ses 25 ans.

20 ANS

Parcours+ l'aide à construire un parcours : démarches, santé, formation, droits, gestion de son budget. Jules n'est plus seul. Il gagne en assurance et en autonomie.

Vous offrez du temps, des réponses, des solutions.

25 ANS

Jules décroche un CDI. Il quitte Parcours+ en sachant qu'il peut tenir debout. Il loue son premier appartement.

Grâce à vous, son avenir ne s'est pas joué sur une rupture, mais sur une continuité.

📍 JULES DEVIENT MAJEUR

Il se retrouve sans protection, sans repères, et sans filet familial. Il sait qu'à cet âge où beaucoup sont encore soutenus, lui risque la rupture.

Votre soutien permet qu'il ne fasse pas ce saut seul.

19 ANS

Grâce à Parcours+, Jules obtient un studio sécurisé. Il peut enfin étudier, se poser, reprendre confiance.

Votre engagement rend cette stabilité possible.

21 ANS

Mentorat, réseau, ateliers, préparation aux entretiens : Parcours+ l'accompagne dans ses premiers pas vers l'emploi.

Votre mobilisation crée ces opportunités.

Soutenir Parcours+, c'est :

- ✓ Investir dans la jeunesse, qui constitue notre avenir collectif
- ✓ Prévenir les ruptures et réduire durablement les coûts sociaux liés à la précarité
- ✓ Sécuriser les parcours pour favoriser une insertion durable et autonome
- ✓ Contribuer à une meilleure compréhension et à l'observation des parcours des jeunes

CONTACT : Marie SEGARD



msegard@legap.net

06 07 37 14 68